

## «QAG - Jean-Jacques LASSERRE demande au Gouvernement de prendre ses responsabilités sur le processus de paix au Pays basque»

18/01/2017

Un processus de paix et de désarmement de l'ETA, visant à régler définitivement un conflit extrêmement préoccupant, est en construction depuis 2011 au Pays Basque. Depuis plus de 5 ans, les attentats ont cessé, il y a bien là la preuve d'une réelle volonté. Pour Jean-Jacques Lasserre, « ce processus de paix exige du temps, de la volonté et du courage ».

Il y a un mois, l'actualité mettait en lumière « la complexité de ce processus, à travers des arrestations de militants nationalistes non violents qui se sont impliqués pour la restitution d'armes appartenant à l'organisation indépendantiste basque ETA » a rappelé le sénateur.

Pour Jean-Jacques Lasserre, ces événements sont « la conséquence naturelle du refus d'implication de l'Etat français dans les négociations ».

Depuis octobre 2011 et le séminaire d'Aiete à Saint Sébastien, le processus de paix, dans lequel les acteurs locaux, l'ensemble des parlementaires notamment, sont impliqués, est en marche : « nous savons aujourd'hui que le dépôt définitif des armes se règlera dans le même temps que le problème des prisonniers ».

Jean-Jacques Lasserre a adressé un courrier au ministre de l'Intérieur le 20 décembre dernier : « il est à ce jour resté sans réponse » a-t-il regretté.

« Je demande très solennellement que l'Etat français prenne à bras le corps, car il en est de sa responsabilité, ce problème extrêmement important, et crée les conditions de dialogue entre les Etats français et espagnol sur le sujet du désarmement et des prisonniers basques » a déclaré Jean-Jacques Lasserre.

A Bruno Le Roux qui considère que ce processus est unilatéral, Jean-Jacques Lasserre a dit sa déception de rester sur une fin de non-recevoir.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - [communication@uc.senat.fr](mailto:communication@uc.senat.fr)  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)